

MAIRIE
DE
GENSAC
65140

Le 16 novembre 2018

Tél & Fax : 05 62 96 99 11
Permanence : vendredi 14h - 18h.

CERTIFICAT ADMINISTRATIF

Je soussigné, Jacques BETTONI, maire de la commune de GENSAC, atteste que la parcelle cadastrée section A n° 40, située à GENSAC (65), rue Carrère Moulière, appartenant à monsieur NERESSY est bien couverte par la défense incendie, qui se trouve en face de la parcelle.

Gensac le 16 novembre 2018,

Le maire,



Jacques BETTONI